



# POLITIQUE RELATIVE AUX PRINCIPES RÉGISSANT L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE DANS LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE

## **PV-06    CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### PV-06-05    Diversité

La diversité du conseil d'administration est une bonne pratique de gouvernance qui permet qu'une variété de points de vue soit entendue et intégrée aux prises de décision. La Caisse appuie les mesures qui favorisent la diversité au sein d'un conseil d'administration et contribuent ainsi à élargir le bassin de candidats qualifiés pour siéger à titre d'administrateurs.